



L'INDICE DE RÉPARABILITÉ

Une **NOTE SUR 10** en cours de déploiement depuis le



Un outil visible sur **5 CATÉGORIES** de produits, en magasin et sur internet :

LAVE-LINGE À HUBLLOT, SMARTPHONE, ORDINATEUR PORTABLE, TÉLÉVISEUR et TONDEUSE À GAZON ÉLECTRIQUE

Une **MESURE DE LA LOI ANTI-GASPILLAGE** pour une

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Il indique si un produit est **PLUS OU MOINS RÉPARABLE** :



La **DÉMONTABILITÉ** du produit

Grâce à plusieurs critères, notamment :

La **DISPONIBILITÉ DES CONSEILS** d'utilisation et d'entretien

La disponibilité et les prix des **PIÈCES DÉTACHÉES**

L'objectif ?

LUTTER CONTRE L'OBSCOLESCENCE (programmée ou non)

ÉVITER LE GASPILLAGE des ressources



Besoin d'aide pour réparer ?

Rendez-vous sur le site longuevieauxobjets.gouv.fr pour accéder à des tutos, conseils et astuces, et à un annuaire de professionnels proches de chez vous.